

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Champ d'apprentissage 4

Aide méthodologique à la construction d'une séquence d'apprentissage du CA 4

Ce tableau propose une démarche pour aider les équipes à construire une séquence dans une APSA du champ d'apprentissage « **Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel** ». Il s'agit de préciser ce qu'il y a à apprendre pour les élèves dans l'APSA en relation avec les attendus de fin de cycle dans le CA 4 et les compétences générales de l'EPS. Les équipes choisissent, ordonnent ces contenus et construisent des outils d'évaluation pour vérifier leur acquisition en prenant en compte leur contexte local.

SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DU CA 4 « CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL »

APSA retenues :

Il s'agit d'effectuer un choix parmi les APSA qui paraissent les plus appropriées pour construire, chez les élèves, les attendus de fin du cycle 4 du champ d'apprentissage.

Exemple pour le CA 4 :

- Activités de coopération et d'opposition : les jeux et sport collectifs (handball, ultimate, basket-ball, volley-ball, etc.).
- Activités d'opposition duelle : les sports et jeux de raquettes.
- Activités de combat : lutte, judo, boxe, etc.

Ce qu'il y a à apprendre :

Il s'agit de déterminer des « acquisitions prioritaires » permettant de construire les différents attendus du cycle 4 dans le champ d'apprentissage et qui sont envisageables pour une première (ou une deuxième) séquence d'apprentissage d'un temps effectif de pratique de 12h minimum pour les élèves dans une APSA donnée.

Les acquisitions prioritaires sont choisies en relation avec le projet pédagogique, les caractéristiques des élèves et les tableaux « Enjeux d'apprentissage » et « Attendus de fin de cycle », en les spécifiant au regard de l'APSA support. Elles peuvent être complétées par d'autres acquisitions référées au socle, selon les priorités du projet d'établissement (par exemple : une priorité sur la maîtrise de la langue française, sur le respect des règles de la vie collective, sur la coopération...).

Étapes et repères de progression :

Il s'agit d'identifier, à travers des indicateurs qualitatifs ou quantitatifs, la progression en 4 étapes des élèves au regard des acquisitions prioritaires précédemment citées (« Ce qu'il y a à apprendre ») et en référence aux repères de progressivité des attendus de fin de cycle. Ces quatre étapes, formulées à l'identique de celles du livret scolaire, visent à faciliter la validation des compétences du socle commun.

Étape 1 : objectifs d'apprentissage non atteints (maîtrise insuffisante)

Étape 2 : objectifs d'apprentissage partiellement atteints (maîtrise fragile)

Étape 3 : objectifs d'apprentissage atteints (maîtrise satisfaisante)

Étape 4 : objectifs d'apprentissage dépassés (maîtrise très satisfaisante)

Principes de construction d'une compétence attendue en CA 4 (à décliner dans l'APSA support)

Il s'agit de formuler une compétence dans l'APSA au sein du collège intégrant les trois dimensions, motrice, méthodologique et sociale, et répondant aux acquisitions prioritaires choisies en relation avec les différents attendus du cycle 4 pour le champ d'apprentissage. Il importe de spécifier les principales caractéristiques du contexte dans lequel est mobilisée cette compétence.

Cette compétence peut mettre en avant un élément du socle (en relation avec des priorités du projet établissement et des choix des équipes).

À travers les APSA du CA 4, il s'agit d'amener les élèves à s'engager dans la symbolique de l'affrontement. Les compétences attendues, à construire dans chaque APSA du CA 4, permettent aux élèves de s'engager de façon lucide et adaptée aux rapports de force auxquels on les confronte, en mobilisant leurs habiletés motrices, cognitives et affectives.

Les situations d'opposition proposées permettent d'apprendre à déséquilibrer un rapport de force en sa faveur. Pour cela, il convient de mettre en œuvre des projets d'actions de plus en plus complexes, tout en gérant de nombreuses dualités qui doivent contraindre l'élève à faire des choix pertinents (gagnants). Il importe ainsi d'engager les élèves dans des échanges et des réflexions à partir de données objectivables (traduisant un niveau d'engagement moteur), susceptibles de les faire gagner en efficacité. Ce recul réflexif sur son projet de jeu (grâce aux indicateurs relevés) permet de mieux comprendre l'évolution de la partie, du duel ou du combat et d'en accepter l'issue.

Règles constitutives des modalités d'évaluation pour le CA 4 (à spécifier dans l'APSA support choisie) :

L'évaluation des élèves dans les activités du CA 4 repose sur un test de compétence qui révèle la compétence de l'équipe, du joueur ou du combattant à surmonter l'obstacle auquel on choisit de le confronter. Il rend compte, de tout ou partie, des obligations soulevées dans les « attendus » de fin de cycle. Il doit permettre à l'élève de jouer tous les rôles associés aux attendus de fin de cycle 4 dans le champ d'apprentissage (aux plans moteur, méthodologique et social).

Ce test de compétence, en situation d'opposition équilibrée, peut se dérouler dans une situation de match adaptée (temps, espace, nombre de joueurs, formes de comptage).

En sports collectifs, l'évaluation prend en compte l'efficacité collective et l'efficacité individuelle.

En sports de raquette et de combat, l'évaluation prend en compte la pertinence du projet tactique et l'efficacité des actions motrices.

Face aux difficultés professionnelles à évaluer dans ce champ d'apprentissage, il est possible d'objectiver la performance grâce à l'utilisation d'indicateurs chiffrés fiables, lisibles et peu nombreux. Pour cela, l'aménagement du score peut être un outil privilégié (score parlant, double score, score relatif, etc.)